

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice



**MINISTRE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE
NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE**



TABLEAU DE BORD STATISTIQUE FEMME ET GENRE 2018



Mars 2020



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice



**MINISTRE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE
NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE**



TABLEAU DE BORD STATISTIQUE FEMME ET GENRE 2018



Mars 2020



AVANT-PROPOS

La question de la prise en compte du genre dans le processus du développement demeure une priorité dans le Plan national de développement économique et social (PNDES) où la réduction des inégalités sociales et de genre et la promotion de la femme comme acteur dynamique du développement sont inscrites dans l'axe 2. L'évaluation de l'efficacité des politiques sensibles au genre et des progrès vers l'atteinte des Objectifs de développement durable nécessite la collecte et l'actualisation des données nationales.

La production des données désagrégées est de plus en plus intégrée dans la culture statistique des différents départements.

C'est le lieu pour moi de remercier l'ensemble des acteurs pour les efforts entrepris et de les encourager à poursuivre cette dynamique au regard des enjeux que suscitent la budgétisation sensible au genre, la révision de la loi sur les quotas et l'entrée en vigueur très prochaine de la stratégie nationale genre 2020-2024.

Burkinabè, citoyens et citoyennes du monde, nous aspirons à vivre dans un environnement où hommes et femmes ont accès aux mêmes opportunités, jouissent des mêmes droits et participent à la vie politique, économique et sociale. La construction de notre monde, de notre pays est une responsabilité à la fois collective et individuelle.

La montée des violences basées sur le genre, la restriction des libertés civiles des femmes, leur faible accès aux ressources, leur faible représentation dans les instances de décision sont parfois la conséquence de nos perceptions et représentations sur la place et le rôle de la femme et de l'homme dans la société. Un sursaut s'impose en vue de changer de mentalité et d'œuvrer pour une Nation solidaire et inclusive.

Dès lors nous verrons, dans les chiffres, mais surtout dans la qualité de vie des femmes et des hommes, le reflet stimulant de nos actions et réactions communes.

Aussi, je saisis la présente opportunité pour remercier tous ceux et celles, notamment ainsi que les partenaires techniques et financiers qui ont contribué à la réalisation de ce tableau de bord.

Je vous invite par ailleurs à adresser à mes services techniques, vos observations et critiques constructives pour enrichir le présent document.

En vous donnant rendez-vous à la prochaine édition, je souhaite à chacun et chacune une bonne et fructueuse utilisation.


**Ministre de la Femme, de la Solidarité Nationale,
de la Famille et de l'Action Humanitaire**

Hélène Marie Laurence ILBOUDO/MARCHAL
Officier de l'Ordre de l'Étalon

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----|
| TABLE DES MATIERES | II |
| SIGLES ET ABREVIATIONS..... | III |
| LISTE DES TABLEAUX..... | IV |
| LISTE DES FIGURES | V |
| LISTE DES CARTES..... | VI |
| RESUME EXECUTIF..... | V |
| I Contexte général | 1 |
| II Genre et participation des femmes aux sphères de décision..... | 3 |
| III Genre et éducation..... | 5 |
| IV Genre et Emploi..... | 9 |
| V Genre et formation professionnelle | 11 |
| VI Genre, revenu, accès/contrôle aux ressources | 13 |
| VII Genre et Santé | 15 |
| VIII Violences basées sur le genre | 17 |
| IX Genre justice et sécurité..... | 19 |

SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|-------------------|---|
| ANPE | Agence nationale pour l'emploi |
| BAC | Baccalauréat |
| BEP | Brevet d'études professionnelles |
| BEPC | Brevet d'étude du premier cycle |
| CEDEAO : | Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest |
| CPN : | Consultation prénatale |
| EDS : | Enquête de Démographie et de Santé |
| EMC : | Enquête Multisectorielle Continue |
| F.CFA | Franc de communauté française d'Afrique |
| FAFPA | Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage |
| FAIJ | Fonds d'appui aux initiatives des jeunes |
| FAPE | Fonds d'appui à la promotion de l'emploi |
| FASI | Fonds d'appui au secteur informel |
| FCB | Formation complémentaire de base |
| FEM : | Forum Economique Mondial |
| GSP : | Garde de sécurité pénitentiaire |
| IDG : | Indice de Développement de Genre |
| IDH : | Indice de Développement humain |
| IIG : | Indice des inégalités de Genre |
| MFSNFAH | Ministère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire |
| MGF : | Mutilations génitales féminines |
| MJPEJ | Ministère de la jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes |
| ODD : | Objectifs du Développement Durable |
| PNDES : | Plan National de Développement Economique et Social |
| PNUD : | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PTME | Petites et moyennes entreprises |
| SIGI : | ??? |
| TBA : | Taux brut d'achèvement |
| TBS : | Taux Brut de Scolarisation |
| UA : | Union Africaine |
| UEMOA | Union économique monétaire ouest africaine |
| VIH/Sida : | ??? |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : les indicateurs PNDES en 2015 et leurs cibles | VI |
| Tableau 2 : Evolution des bénéficiaires du crédit FAPE, FAIJ et FASI | VI |
| Tableau 3: Quelques indices et indicateurs de développement humain dans les pays de l'UEMOA | 2 |
| Tableau 4 : évolution de l'effectif des postes électifs par sexe | 4 |
| Tableau 5 : Evolution du taux brut de scolarisation | 6 |
| Tableau 6 : Evolution du taux d'achèvement au primaire, post primaire et secondaire..... | 6 |
| Tableau 7 : évolution de l' indice de parité du taux de succès au CEP | 8 |
| Tableau 8 : évolution de l'indice de parité du taux de succès au BEPC | 8 |
| Tableau 9 : évolution de l'indice de parité du taux de succès au BAC | 8 |
| Tableau 10: Evolution des crédits FAARF (F CFA) | 14 |
| Tableau 11: Évolution des effectifs des propriétaires d'entreprises formelles enregistrés au CEFORÉ selon le sexe | 14 |
| Tableau 12 : décès maternels..... | 16 |
| Tableau 13 : Prévalence du VIH, total (% de la population âgée de 15 à 49 ans) CEDEAO | 16 |
| Tableau 14 : Nombre de femmes enceintes dépistées VIH+ | 16 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|---|----|
| Graphique 1 : Evolution de la proportion des femmes ministres et Secrétaires Généraux de ministères..... | 4 |
| Graphique 2 : Evolution de la proportion des femmes gouverneurs et Hauts commissaires | 4 |
| Graphique 3 : évolution de la représentativité des femmes à aux postes électifs..... | 4 |
| Graphique 4 : Indice de parité du TBS au primaire, post primaire et secondaire en 2018..... | 6 |
| Graphique 5 : indice de parité du taux d'achèvement au primaire, post primaire et secondaire en 2018 | 6 |
| Graphique 6 : Evolution de l'indice de parité du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants | 6 |
| Graphique 7 : Evolution du taux de transition primaire, post primaire, secondaire et supérieur | 6 |
| Graphique 8 : Evolution du taux de succès au CEP | 8 |
| Graphique 9 : : Evolution du taux de succès au BEPC | 8 |
| Graphique 10 : Evolution du taux de succès au BAC | 8 |
| Graphique 11 : Evolution des taux de féminisation au privé et au public..... | 10 |
| Graphique 12 : Répartition des agents de la fonction publique d'Etat par catégorie et par sexe en 2018 | 10 |
| Graphique 13 : Ratio de présentation des fonctionnaires du public au concours professionnel..... | 10 |
| Graphique 14 : Evolution du taux d'admission de candidats au concours professionnel selon le sexe..... | 10 |
| Graphique 15 : Répartition des agents de la fonction publique selon le sexe par catégories | 10 |
| Graphique 16 : Repartition selon le sexe des apprenants des centres de l'ANPE selon la filière..... | 12 |
| Graphique 17 : Evolution de la proportion des élèves selon le sexe dans les écoles de formation professionnelle publique..... | 12 |
| Graphique 18 : Repartition selon le sexe des bénéficiaires du FAFPA par secteur d'activité | 12 |
| Graphique 19 : Répartition des bénéficiaires du FAFPA selon le sexe par secteur d'activité | 12 |
| Graphique 20: Evolution des crédits FAARF en millier (F CFA)..... | 14 |
| Graphique 21: Évolution moyen par bénéficiaires en millier (F CFA)..... | 14 |
| Graphique 22: Situation des bénéficiaires des aménagements de nouveaux basfonds Burkina Faso en 2018.. | 14 |
| Graphique 23 : Évolution des effectifs des propriétaires d'entreprises formelles enregistrés au CEFORE selon le sexe | 14 |
| Graphique 24: Situation des bénéficiaires des aménagements de nouveaux basfonds par région et par sexe en 2018..... | 14 |
| Graphique 26:: Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié | 16 |
| Graphique 27: Taux de couverture en CPN4 | 16 |
| Graphique 28: Evolution du taux de couverture en CPN 1 | 16 |
| Graphique 29 : Femmes enceintes dépistés positives (Taux) /00 | 16 |
| Graphique 30 : Nombre de femmes enceintes dépistées VIH+..... | 16 |
| Graphique 31 : Evolution du pourcentage des victimes de violences conjugales selon le sexe..... | 18 |
| Graphique 32 : Répartition des victimes de violences conjugales pour 100 000 hbts par région | 18 |
| Graphique 33 : Evolution du pourcentage des femmes victimes de mariages précoces..... | 18 |
| Graphique 34 : Evolution du pourcentage des victimes de mariages forcés selon le sexe..... | 18 |
| Graphique 35 : Répartition des victimes de mutilations génitales féminines par régions | 18 |
| Graphique 36 : Evolution du nombre des femmes et de filles victimes d'excision | 18 |
| Graphique 37 : Evolution du pourcentage des magistrates | 20 |
| Graphique 38 : Evolution des femmes de GSP selon le sexe..... | 20 |
| Graphique 39 : Evolution du nombre de greffiers selon le sexe | 20 |
| Graphique 40 : évolution du nombre d'entrée de sexe féminin au cours de l'année dans les établissements pénitentiaires | 20 |
| Graphique 41 : évolution de la proportion des femmes prévenues détenues dans les établissements pénitentiaires au 31 décembre | 20 |
| Graphique 42 : évolution de la proportion des femmes Inculpées, détenues dans l'ensemble des établissements pénitentiaires au 31 décembre | 20 |

Graphique 43 : évolution de la proportion des femmes condamnées détenues dans les établissements pénitentiaires au 31 décembre 20

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Répartition des victimes de Grossesses non désirées pour 100 000 hbts par région..... 18
Carte 2 : Répartition des victimes de mariages précoces pour 100 000 hbts par région..... 18
Carte 3 : Répartition des victimes de mariages forcés pour 100 000 hbts par région 18

RESUME EXECUTIF

Le tableau de bord 2018 des statistiques sur la femme et le genre analyse l'évolution des indicateurs clés relatifs aux inégalités et aux disparités de genre sur la période 2014 à 2018.

Pour ce qui est de l'institutionnalisation du genre dans les ministères et institutions, on dénombre de nos jours ... ministères et institutions qui disposent des cellules genre dont ... fonctionnelles en 2018 œuvrant pour la promotion du genre.

Quant à la prise de décision, des efforts restent à fournir car la représentativité des femmes aux postes nominatifs et électifs reste en deçà des attentes. Ainsi, elles n'occupent que 17,6% pour le poste de ministre ; 10,7 pour celui de Secrétaire Général, 31% pour le poste de Gouverneur et 27% pour le poste de Haut-Commissaire en 2018. Au niveau électif, on note la faible application de la loi portant fixation de quota de 30% de l'un et l'autre sexe 2018. Ainsi, la part des femmes maires est 3% en 2018 et 13% pour les conseillères municipales.

La parité entre les filles et les garçons pour l'accès à l'éducation au niveau du primaire et du post-primaire est atteint. Par contre, au niveau du secondaire et supérieur, on observe un retard de scolarisation des filles. S'agissant du succès aux examens de fin de cycles, on constate une détérioration de la parité au fur et à mesure que l'on progresse par niveau

Au niveau de l'accès à l'emploi, 3 travailleurs sur 10 au public contre 2 dans le privé sont des femmes. Elles sont majoritaires dans les catégories B, C et D. Au niveau des centres de formation professionnelles, elles sont majoritaires dans la coupe-couture soit 70% des apprenants mais dans les autres filières, elles sont presque inexistantes.

Les femmes accèdent de plus en plus aux ressources malgré les conditions d'octroi qui leur sont souvent défavorables. Ainsi au cours de 2018 les bénéficiaires de crédit FAARF se chiffraient à 150 348 contre 137 900 en 2017. Au niveau de l'accès à la terre, les femmes représentent 46% des bénéficiaires de bas-fonds aménagés. Par contre, au niveau de l'entrepreneuriat, elles y sont faiblement représentées. En effet, 18,68% des propriétaires d'entreprises formelles en 2018 sont des femmes.

Pour la santé, les acteurs sont invités à redoubler d'efforts car 2 accouchements sur 10 se sont fait sans l'assistance par du personnel qualifié en 2018. La couverture en consultation prénatale connaît une amélioration continue passant respectivement de 33,1% à 39,3% en 2017 et 2018. Malgré la baisse de la prévalence du VIH chez les femmes en âge de procréer et chez les femmes enceintes, 583,77 pour 100 000 des femmes enceintes sont dépistées positives.

Les indicateurs portant sur les violences basées sur le genre n'ont pas été en marge dans cette analyse. Ainsi, on dénombre 2074 cas de grossesses non désirées et/ou contestées en 2018. 7 cas sur 10 des victimes de violences conjugales sont des femmes et 9 cas sur 10 des victimes de mariages précoces/forcés.

Enfin, pour la période de 2014 à 2018, les femmes sont de plus en plus présentes dans les maisons d'arrêts et de correction. Elles représentent 3,5% des entrés, 2,80% pour les prévenus détenus, 3,6% des inculpés détenus et 1,80% des condamnés au cours de 2018.

Tableau 1 : les indicateurs PNDES en 2015 et leurs cibles

| Indicateurs | Année de référence 2015 | Cible PNDES 2018 | Cible PNDES 2020 |
|--|-------------------------|------------------|------------------|
| Indice synthétique de fécondité | 5,4 | 5 | 4,7 |
| Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes | 330 | 290 | 242 |
| Quotient de mortalité infanto-juvénile pour 1000 naissances vivantes | 81,6 | 69 | 54,7 |
| Taux de prévalence du VIH | 0,9 | 0,83 | 0,77 |
| Taux brut de scolarisation au préscolaire | 3,9 | 6,12 | 7,6 |
| Taux d'achèvement au primaire | 58,5 | 35,3 | 38,2 |
| Taux d'achèvement au post-primaire | 24,2 | 35,3 | 38,2 |
| Indice de parité du TBA au primaire | 0,95 | 1 | 1 |
| Indice de parité du TBA au post-primaire | 1,05 | 1 | 1 |
| Indice de parité du TBA au secondaire | 0,66 | 1 | 1 |
| Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants | 611 | 715 | 829 |
| Proportion des femmes propriétaires d'entreprise parmi les entrepreneurs | 21 | 30 | 50 |

Tableau 2 : Evolution des bénéficiaires du crédit FAPE, FAIJ et FASI

| | sexe/année | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|-------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| FAPE | Femmes | 21,32% | 35,05% | 33,33% | nd | nd |
| | Hommes | 78,68% | 64,95% | 66,67% | nd | nd |
| | Ensemble | 100,00% | 100,00% | 100,00% | nd | nd |
| FAIJ | Femmes | 32,83% | 37,60% | nd | nd | nd |
| | Hommes | 67,17% | 62,40% | nd | nd | nd |
| | Ensemble | 100,00% | 100,00% | nd | nd | nd |
| FASI | Femmes | 34,78% | 44,81% | 45,55% | 42,66% | 43,15% |
| | Hommes | 65,22% | 55,19% | 54,45% | 57,34% | 56,85% |
| | Ensemble | 100,00% | 100,00% | 100,00% | 100,00% | 100,00% |
| TOTAL | Femmes | 33,22% | 41,35% | nd | nd | nd |
| | Hommes | 66,78% | 58,65% | nd | nd | nd |
| | Ensemble | 100,00% | 100,00% | nd | nd | nd |

Source : annuaire statistique MJPEJ

Note méthodologique :

Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié : le pourcentage d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (généralement des médecins, infirmières ou sages-femmes) formé aux soins obstétricaux vitaux, capables d'accompagner, de soigner et de conseiller les femmes pendant la grossesse, l'accouchement et la période postpartum, d'effectuer des accouchements seuls et de soigner les nouveau-nés. Les sages-femmes traditionnelles, même si elles reçoivent une formation courte, ne sont pas incluses

Source :

I Contexte général

La population du Burkina Faso en 2018 est estimée à 20,2 millions d'habitants dont 51,7 % de femmes. Elle est inégalement répartie sur le territoire national et à forte dominance rurale (77,3%). Le taux d'analphabétisme est élevé (71,3%).

L'économie du Burkina Faso est dominée par l'agriculture qui emploie près de 80 % de la population active. Selon le rapport sur le développement humain durable du PNUD en 2018, le Burkina Faso, avec un indice de développement humain (IDH) de 0,423, est classé 183^{ème} sur 189 pays. En 2017, le taux de croissance du PIB s'est établi à 6,7 % contre 5,9 % en 2016 (Banque Mondiale).

Dans le domaine de la santé, il y a une réduction de la mortalité maternelle, infantile et de la prévalence du VIH. Ainsi, la mortalité maternelle est passée de 341 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2010 (EDS) à 330 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2015 (EMC). La mortalité infanto-juvénile est en recul de 46,55 points allant de 128,55‰ en 2010 à 82‰ en 2015. Quant à la mortalité infantile, elle passe de 65,13‰ en 2010 à 43‰ en 2015. La prévalence du VIH/SIDA se situait à 0,8% en 2018 contre 0,9 en 2015.

Au niveau de l'éducation, le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire connaît une hausse passant de 83,0% en 2013/2014 à 90,7% en 2017/2018. Quant au post-primaire, ce taux est passé de 40,2% à 52,0% sur la même période.

Au cours des deux dernières décennies, le Burkina Faso, s'est engagé en faveur de l'égalité des sexes. Des mesures de réduction des inégalités ont été prises en cohérence avec les engagements régionaux et internationaux. Les objectifs du Plan national de développement économique et social (PNDES) font écho aux ODD (Nations Unies, 2015) et à l'Agenda 2063 (Commission de l'UA, 2015). Le PNDES s'appuie sur trois axes stratégiques qui incluent des objectifs transversaux et spécifiques liés à la condition des femmes. La promotion des droits des femmes est inscrite dans l'axe stratégique 2 qui fait de la femme « comme acteur dynamique de développement ». Aussi, le Burkina Faso, dans le cadre de la mise en œuvre du budget-programme expérimenté depuis 2017 la budgétisation sensible au genre avec 6 ministères pilotes et envisage atteindre un effectif de 21 ministères en 2019.

Malgré des avancées, de fortes discriminations de genre persistent, défiant les engagements régionaux et internationaux du Burkina Faso. De nombreuses entraves demeurent quant à l'autonomisation des femmes et l'atteinte de la parité.

En 2016, l'indice du Forum économique mondial (FEM) sur l'inégalité des sexes s'élevait à 0.640 au Burkina Faso, le plaçant au 123^{ème} rang sur 144 pays (FEM, 2016). En 2017, l'indice de développement de genre (IDG), mesurant l'écart entre l'indice de développement humain (IDH) des femmes et des hommes était de 0,870 contre 0,893 en moyenne pour la région subsaharienne (PNUD, 2018). En outre, la croissance économique n'a pas eu de retombées sur la santé reproductive et l'autonomisation des femmes. En 2017, l'indice des inégalités de genre (IIG) classait le Burkina Faso 145^{ème} sur une liste de 160 pays, avec un score de 0.610 contre 0.569 en moyenne pour la région subsaharienne (PNUD, 2018)

Sur le plan de la participation politique, les femmes sont sous-représentées au parlement. En 2015, la proportion des femmes au parlement était de 11,02%, soit 14 femmes sur 127 députés de la législature 2015-2020. Malgré l'existence de quota, moins d'un député sur dix est une femme (SIGI, 2016).

Dans le domaine de l'emploi, les femmes représentaient 24,2% des effectifs du secteur public et du secteur privé formel en 2015. Il se dégage ainsi un gap à combler de 25,8% pour atteindre la parité entre les deux sexes en matière d'emploi formel. En outre, en milieu urbain, le chômage touche davantage les jeunes de moins de 25 ans (14,1% en 2014) et les femmes (9,9%).

En somme, au regard des inégalités persistantes dans les domaines de la pauvreté monétaire, de l'éducation, de la santé, de l'emploi, de l'accès aux ressources de production et de représentativité aux sphères de décision, des efforts restent à consentir en vue d'atteindre les cibles énoncées dans les référentiels de développement.

Contexte général

Tableau 3: Quelques indices et indicateurs de développement humain dans les pays de l'UEMOA

| Etats | Indice d'inégalité de genre | % de femmes Ministres | Taux de représentation parlementaire | Taux d'activité des femmes (% des 15 ans et plus) | Taux de mortalité maternelle 100 000 naissances vivantes | Indice synthétique de fécondité |
|----------------------|-----------------------------|-----------------------|--------------------------------------|---|--|---------------------------------|
| | 2017 | 2018 | 2018 | 2017 | 2015 | 2015/2020 |
| Benin | 0,611 | 18,2% | 7,2% | 68,7 | 405 | 4,9 |
| Burkina Faso | 0,515 | 17,7% | 13,4% | 58,2 | 371 | 4,7 |
| Cote D'ivoire | 0,567 | 14,6% | 13,3% | 48,1 | 645 | 4,4 |
| Guinée Bissau | 0,663 | 15,4% | 13,7% | 65,6 | 549 | 4,8 |
| Mali | - | 33,3% | 9,5% | 60,8 | 587 | 4,5 |
| Niger | 0,678 | 18,6% | 17,0% | 67,5 | 553 | 5,9 |
| Sénégal | 0,61 | 20,0% | 41,8% | 45,5 | 315 | 5,2 |
| Togo | 0,649 | 21,4% | 16,5% | 75,8 | 368 | 7,2 |
| | | | | | | |

Sources : Indices et indicateurs de développement humain, mise à jour statistique, PNUD 2018

Note méthodologique :

Budgétisation sensible au genre : se rapporte au processus de proposition, d'approbation, d'exécution, de suivi et de vérification de budgets d'une manière qui prend en compte la dimension genre. Il peut nécessiter une analyse comparative des dépenses et des revenus par différents groupes basés sur le genre pour vérifier si les affectations sont conformes aux directives politiques. Le but de la budgétisation sensible au genre est l'égalité entre les sexes dans les prises de décisions, les avantages et les charges liées à l'affectation des ressources.

Taux de représentation parlementaire : la part de sièges au parlement national détenue par des femmes, exprimée en pourcentage du nombre total de sièges. Pour les pays à système législatif bicaméral, cette part est calculée pour les deux chambres confondues.

Indice synthétique de fécondité : le nombre d'enfants pouvant naître d'une femme si celle-ci vit jusqu'à la fin de ses années de procréation et donne naissance à chaque âge, conformément aux taux de fécondité par âge observés.

Taux de mortalité maternelle : le nombre de décès dont les causes sont liées à la grossesse, pour 100 000 naissances vivantes.

Taux de natalité chez les adolescentes : le nombre de naissances chez les femmes de 15 à 19 ans, pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans.

Rapport national volontaire de mise en œuvre des objectifs de développement durable (2016-2018)

PNUD, Indices et indicateurs de développement humain 2018, Mise à jour statistique

Rapport national volontaire de mise en œuvre des objectifs de développement durable (2016-2018)

II Genre et participation des femmes aux sphères de décision

Points saillants

- la faible représentation des femmes aux postes nominatifs et électifs
- le quota de 30% n'est atteint dans aucun poste électif en 2018

Commentaire général

La représentativité des femmes aux postes nominatifs et électifs au Burkina Faso reste en deçà des attentes. En effet, sur la période 2014 à 2018 le plus haut niveau se situait en 2016 avec un pic de 21,2% de femmes ministres et le plus faible niveau en 2015 avec 15,4%. Durant les deux dernières années cette représentativité des femmes a connu une baisse non négligeable passant de 20,6% en 2017 à 17,6% en 2018.

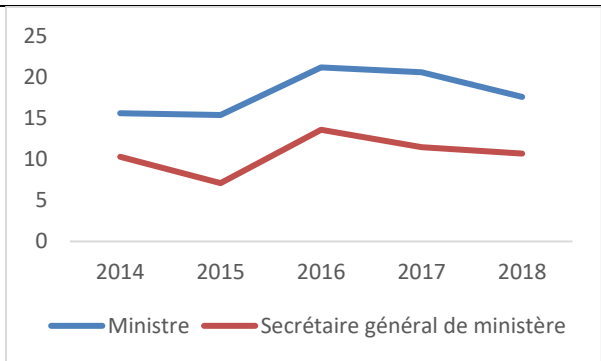
Pour ce qui est des secrétaires généraux des Ministères, 13,6% de femmes occupaient le poste de Secrétaire Général, niveau le plus élevé sur la période 2014-2018 contre 7,1% en 2015 niveau le plus bas. Pour les deux dernières années, leur représentativité est en baisse passant de 11,5 à 10,7 respectivement en 2017 et en 2018

Sur la période de 2011 à 2018, la part des femmes Gouverneur atteint son plus haut niveau en 2016 avec une valeur de 31%. Cette valeur reste constante jusqu'en 2018

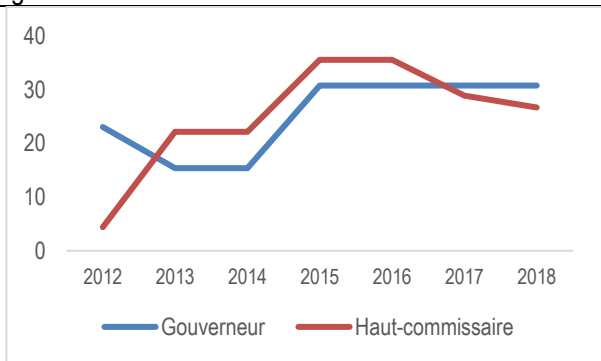
En ce qui concerne la part des femmes Haut-commissaire, elle a atteint son plus haut niveau en 2016 avec une valeur de 36%. Ce taux connaît une baisse progressive entre 2016 et 2018 pour des valeurs respectives allant de 36% à 27%.

Quant aux postes électifs, la part des femmes reste inférieure à la valeur cible qui est d'au moins 30% de l'un et de l'autre sexe selon la loi portant fixation de quota durant la même période. En effet, la part des femmes maires passe de 5% en 2014 à 3% en 2018 et pour les femmes conseillères municipales, elle est passée de 22% en 2014 à 13% en 2018.

Graphique 1 : Evolution de la proportion des femmes ministres et Secrétaires Généraux de ministères



Graphique 2 : Evolution de la proportion des femmes gouverneurs et Hauts commissaires



Graphique 3 : évolution de la représentativité des femmes à aux postes électifs

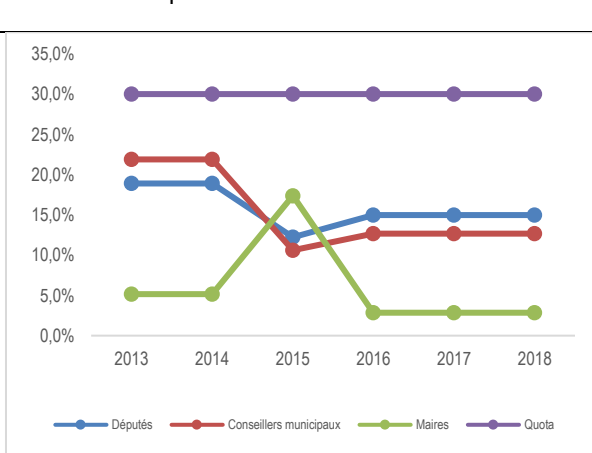


Tableau 4 : évolution de l'effectif des postes électifs par sexe

| Postes électifs | 2013 | | 2014 | | 2015 | | 2016 | |
|-----------------------------|----------|-----------|----------|-----------|----------|----------|----------|-----------|
| | F | H | F | H | F | H | F | H |
| Conseillers municipaux | 389 6 | 139 04 | 389 6 | 139 04 | 109 4 | 921 9 | 235 9 | 162 43 |
| Maires | 19 | 351 | 19 | 351 | 61 | 290 | 10 | 341 |
| Premier adjoint aux maires | - | - | - | - | 18 | 333 | 21 | 330 |
| Deuxième adjoint aux maires | - | - | - | - | - | - | 52 | 299 |
| Députés | 24 | 103 | 24 | 103 | 11 | 79 | 19 | 108 |

III Genre et éducation

Accès à l'éducation primaire, post-primaire, secondaire et supérieur

Point saillants

- Pas de disparité entre filles et garçons au primaire
- Meilleure scolarisation des filles au post primaire à l'exception du Sahel
- Retard de scolarisation des filles au secondaire
- Tendance haussière de l'indice de parité du nombre d'étudiants pour 100 000 hbts

Commentaire général

De 2014 à 2018 le taux brut de scolarisation est en progression au niveau du primaire. Les filles affichent des taux de scolarisation meilleurs par rapport aux garçons avec 90,9% contre 90,6%. Ces résultats montrent qu'il n'y a pas de disparités entre filles et garçons au primaire.

Au niveau du post primaire, on note une meilleure scolarisation des filles. En 2018 le taux de scolarisation des filles est en progression et est de 54,6% contre 49,6% pour les garçons. Seule la région du Sahel (0,78) n'a pas atteint la parité.

Contrairement aux deux précédents cycles, Au secondaire, toutes les régions affichent des disparités. Les indices de parité varient entre 0,51 et 0,88. Les régions comme le Sahel et l'Est présentent les indices les plus faibles avec 0,51. Néanmoins dans la région du Centre les disparités sont moindres avec un indice de 0,88. On retient donc que les filles ont un retard de scolarisation au cycle secondaire.

Globalement, les filles sont scolarisées au primaire, bien représentées au post primaire mais moins présentes au secondaire.

S'agissant du taux d'achèvement, Au niveau du primaire, toutes les régions ont réussi à éliminer les disparités entre filles et garçons excepté la région du sahel où la parité n'est pas encore atteinte avec un indice de 0,92 en 2018. Au niveau du post primaire par contre, le constat n'est pas très reluisant, plusieurs régions présentent des disparités. La région du sahel s'adjudge logiquement le plus faible indice de parité avec 0,65 suivi des cascades avec 0,83.

Au niveau du secondaire, aucune région n'a atteint la parité. La seule région qui se rapproche est celle du centre avec un indice 0,94.

Au niveau du supérieur, l'indice de parité du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants connaît une tendance à la hausse depuis 2014 pour des valeurs respectives allant de 0,46 à 0,53 en 2018. Malgré cette croissance, le nombre d'étudiantes dans ce cycle reste faible.

Note méthodologique :

Taux brut de scolarisation : Rapport entre le nombre total d'élèves scolarisés dans le primaire et le nombre d'enfants ayant l'âge légal de scolarisation (de la tranche d'âge de 6-11 ans).

Taux brut d'achèvement : proportion des élèves nouvellement admis en dernière année d'un cycle par rapport à l'effectif de la population d'âge du niveau concerné. Il peut être calculé pour tous le primaire, post primaire, secondaire et supérieur

Indice de parité : Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné.

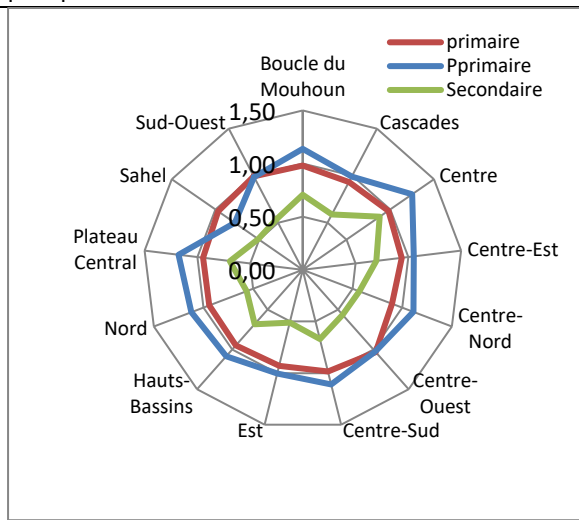
Tableau 5 : Evolution du taux brut de scolarisation

| Années | 2014/2015 | | 2015/2016 | | 2016/2017 | | 2017/2018 | |
|---------------|-----------|---------|-----------|---------|-----------|---------|-----------|---------|
| | Filles | Garçons | Filles | Garçons | Filles | Garçons | Filles | Garçons |
| Primaire | 83,9 | 83,6 | 86,4 | 85,9 | 89,0 | 88,1 | 90,9 | 90,6 |
| Post primaire | 44,4 | 45,3 | 47,2 | 46 | 50,7 | 47,7 | 54,6 | 49,6 |
| Secondaire | 10,1 | 16,3 | 11,8 | 18,2 | 13,1 | 19,4 | 14,5 | 20,6 |

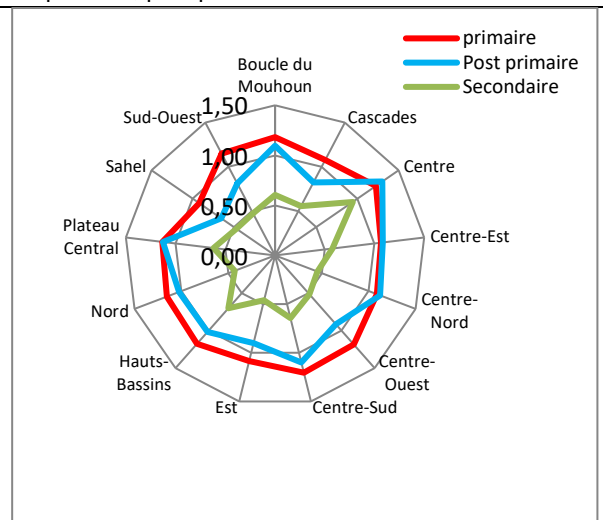
Tableau 6 : Evolution du taux d'achèvement au primaire, post primaire et secondaire

| Années | 2014/2015 | | 2015/2016 | | 2016/2017 | | 2017/2018 | |
|---------------|-----------|---------|-----------|---------|-----------|---------|-----------|---------|
| | Filles | Garçons | Filles | Garçons | Filles | Garçons | Filles | Garçons |
| Primaire | 83,9 | 83,6 | 86,4 | 85,9 | 89,0 | 88,1 | 90,9 | 90,6 |
| Post primaire | 44,4 | 45,3 | 47,2 | 46 | 50,7 | 47,7 | 54,6 | 49,6 |
| Secondaire | 10,1 | 16,3 | 11,8 | 18,2 | 13,1 | 19,4 | 14,5 | 20,6 |

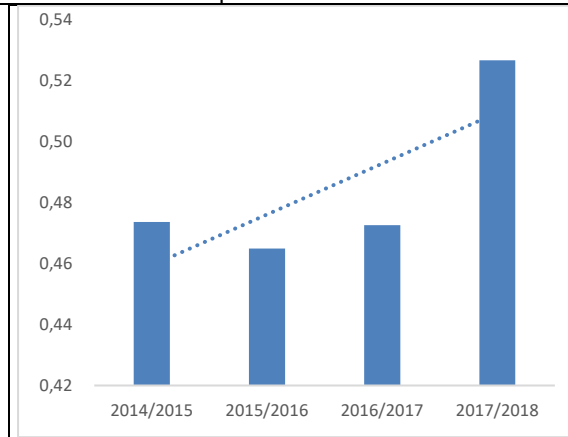
Graphique 4 : Indice de parité du TBS au primaire, post primaire et secondaire en 2018



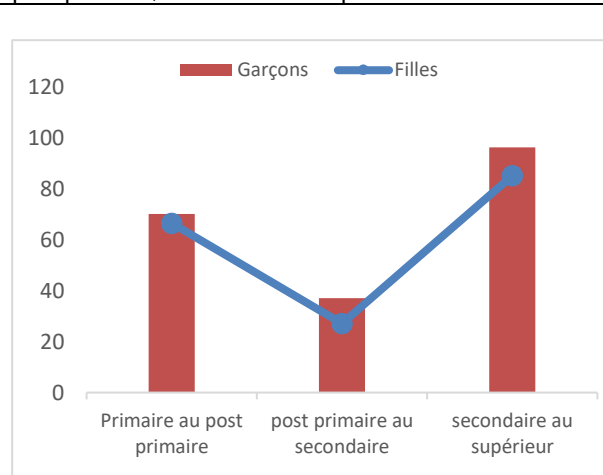
Graphique 5 : indice de parité du taux d'achèvement au primaire, post primaire et secondaire en 2018



Graphique 6 : Evolution de l'indice de parité du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants



Graphique 7 : Evolution du taux de transition primaire, post primaire, secondaire et supérieur



Genre et éducation (suite)

Succès aux examens de fin de cycles, CEP, BEPC et BAC

Points saillants

- Recul de la parité en 2018 au niveau du CEP et du BAC
- Amélioration de la parité en 2018 au niveau du BEPC
- Détérioration de la parité au fur et à mesure que l'on progresse à niveau

Commentaire général

En 2018, les filles ont connu un faible taux de succès aux examens du CEP et du BEPC par rapport aux garçons avec des indices respectifs de 0,92 et 0,81.

On note le plus de succès de filles au CEP dans les régions du centre, des cascades et du plateau central. Pour ce qui est du BEPC, la région du sahel vient en tête avec 0,87.

En 2018, le taux de succès au BAC a connu une légère hausse par rapport à 2017. Cependant le taux de succès des filles a baissé par rapport à l'année précédente. Ainsi en 2017, les filles avaient mieux réussi aux examens du BAC par rapport aux garçons avec un taux de 39,8 % contre 39,2% en 2018. Cette même baisse du taux d'admission a entraîné un recul de la parité.

Les filles sont inscrites à l'école au même titre que les garçons mais elles ne parviennent pas toutes à achever leur cursus. Aussi, leurs taux de succès aux examens restent faibles par rapport aux garçons.

Note méthodologique :

Taux de transition du primaire au secondaire : Nombre d'élèves admis dans la première année du secondaire exprimé comme un pourcentage du nombre d'élèves inscrits dans la dernière année du primaire l'année précédente

Taux de transition du secondaire au supérieur : c'est le rapport entre le nombre d'étudiants inscrits en première année du supérieur au cours d'une année académique et le nombre d'élèves inscrits dans la dernière année d'étude du secondaire de l'année précédente x 100 (**NB :** le calcul de cet indicateur dans l'annuaire prend en compte les anciens bacheliers nouvellement inscrits et ceux en provenance d'autres pays.)

Taux de succès au CEP : Rapport entre le nombre d'élève déclaré admis à l'examen du CEP et l'effectif des élèves présentés

Taux de succès au BEPC : Rapport entre le nombre d'élève déclaré admis à l'examen du BEPC et l'effectif des élèves présentés

Taux de succès au BAC : Rapport entre le nombre d'élève déclaré admis à l'examen du BAC et l'effectif des élèves présentés

Source :

Tableau 7 : évolution de l'indice de parité du taux de succès au CEP

| Région | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|-------------------|------|------|------|------|------|
| Boucle du Mouhoun | 1,04 | 0,93 | 1,11 | 0,93 | 0,93 |
| Cascades | 1,05 | 0,93 | 1,10 | 0,97 | 0,95 |
| Centre | 1,04 | 0,96 | 1,07 | 0,98 | 0,95 |
| Centre-Est | 1,04 | 0,93 | 1,12 | 0,95 | 0,92 |
| Centre-Nord | 1,06 | 0,91 | 1,15 | 0,93 | 0,92 |
| Centre-Ouest | 1,08 | 0,88 | 1,15 | 0,95 | 0,88 |
| Centre-Sud | 1,05 | 0,90 | 1,13 | 0,95 | 0,93 |
| Est | 1,07 | 0,92 | 1,11 | 0,94 | 0,90 |
| Hauts-Bassins | 1,04 | 0,95 | 1,11 | 0,95 | 0,93 |
| Nord | 1,08 | 0,89 | 1,14 | 0,93 | 0,88 |
| Plateau Central | 1,07 | 0,92 | 1,10 | 0,94 | 0,95 |
| Sahel | 1,08 | 0,91 | 1,11 | 0,93 | 0,93 |
| Sud-Ouest | 1,09 | 0,85 | 1,19 | 0,92 | 0,86 |
| Ensemble | 1,05 | 0,92 | 1,12 | 0,95 | 0,92 |

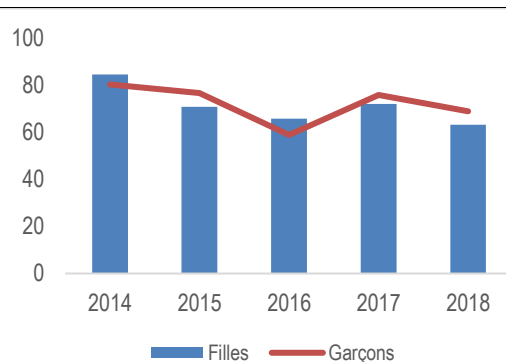
Tableau 8 : évolution de l'indice de parité du taux de succès au BEPC

| Région | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|-------------------|------|------|------|------|------|
| Boucle du Mouhoun | 0,68 | 0,77 | 0,69 | 0,73 | 0,81 |
| Cascades | 0,75 | 0,77 | 0,70 | 0,70 | 0,81 |
| Centre | 0,78 | 0,81 | 0,76 | 0,76 | 0,82 |
| Centre-Est | 0,72 | 0,75 | 0,69 | 0,74 | 0,81 |
| Centre-Nord | 0,63 | 0,68 | 0,62 | 0,61 | 0,74 |
| Centre-Ouest | 0,69 | 0,76 | 0,68 | 0,69 | 0,79 |
| Centre-Sud | 0,77 | 0,74 | 0,68 | 0,71 | 0,81 |
| Est | 0,65 | 0,77 | 0,65 | 0,63 | 0,79 |
| Hauts-Bassins | 0,77 | 0,78 | 0,71 | 0,75 | 0,84 |
| Nord | 0,69 | 0,74 | 0,63 | 0,66 | 0,78 |
| Plateau Central | 0,77 | 0,80 | 0,71 | 0,72 | 0,81 |
| Sahel | 0,81 | 0,83 | 0,75 | 0,84 | 0,87 |
| Sud-Ouest | 0,51 | 0,70 | 0,63 | 0,74 | 0,78 |
| Ensemble | 0,74 | 0,78 | 0,70 | 0,72 | 0,81 |

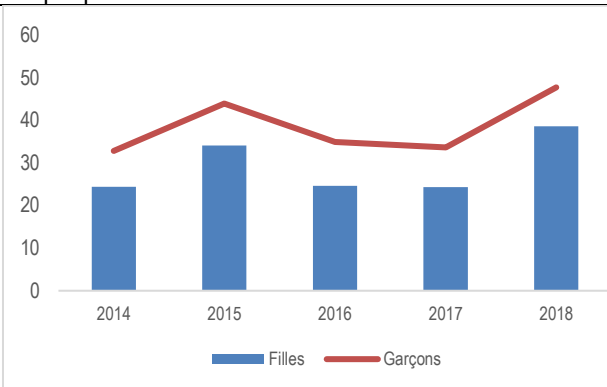
Tableau 9 : évolution de l'indice de parité du taux de succès au BAC

| Région | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|-------------------|------|------|------|------|------|
| Boucle du Mouhoun | 0,75 | 0,98 | 0,88 | 1,05 | 0,98 |
| Cascades | 0,81 | 0,97 | 0,94 | 1,15 | 0,95 |
| Centre | 0,83 | 1,03 | 0,95 | 1,00 | 0,98 |
| Centre-Est | 0,97 | 1,00 | 1,00 | 1,04 | 0,96 |
| Centre-Nord | 0,92 | 0,84 | 0,89 | 0,97 | 0,83 |
| Centre-Ouest | 0,73 | 0,99 | 0,81 | 1,00 | 0,83 |
| Centre-Sud | 0,78 | 0,96 | 0,76 | 0,90 | 0,82 |
| Est | 0,81 | 1,06 | 0,89 | 1,00 | 0,96 |
| Hauts-Bassins | 0,92 | 1,01 | 0,95 | 1,12 | 0,90 |
| Nord | 0,84 | 0,94 | 0,93 | 1,07 | 0,88 |
| Plateau Central | 0,69 | 0,88 | 0,74 | 1,01 | 0,89 |
| Sahel | 1,02 | 1,01 | 1,21 | 1,24 | 0,98 |
| Sud-Ouest | 0,68 | 0,81 | 0,88 | 0,94 | 0,82 |
| Ensemble | 0,85 | 0,98 | 0,93 | 1,02 | 0,93 |

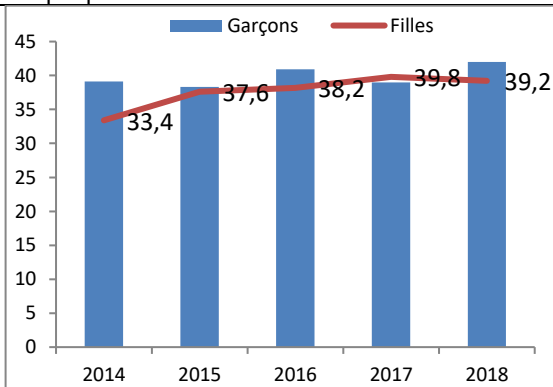
Graphique 8 : Evolution du taux de succès au CEP



Graphique 9 : Evolution du taux de succès au BEPC



Graphique 10 : Evolution du taux de succès au BAC



Points saillants

- 3 travailleurs sur 10 dans le public sont des femmes et au privé elles ne sont que 2
- Forte Présence des femmes dans la catégorie D au public
- 8 Femmes sur 10 dans la fonction publique sont de la catégorie C ou B

Commentaire général

En 2018, les femmes représentent 34,19% des travailleurs du public et 23,16% des salariés du privé. De 2014 à 2018 le taux de féminisation a connu une faible progression, soit de 2 points au public comme au privé.

Dans la fonction publique, les femmes sont majoritaires dans la catégorie D soit 67,86% en 2018. Cependant dans la catégorie A, les hommes dominent avec un pourcentage de 80,24. Une répartition des travailleurs par catégorie montre que les hommes sont plus concentrés dans la catégorie A avec un taux de 31,8% contre 0,04% dans la catégorie P. Quant aux femmes, elles se retrouvent plus dans les catégories B et C avec respectivement 42,75 % et 34,82%. Par contre elles sont minoritaires dans les catégories A et P avec respectivement 12,71% et 0,03%.

De 2016 à 2018, le ratio des hommes et des femmes qui se présentent aux concours professionnels est en baisse. En effet, de 19,78 en 2016 pour les hommes contre 17,54 pour les femmes, ce ratio est passé à 16,81% pour les hommes contre 13,09% pour les femmes en 2018.

Même si on note une faible participation des femmes aux concours professionnels, de 2016 à 2018, elles ont réussi mieux aux concours professionnels par rapport aux hommes. En effet, en 2018 leur taux d'admission est de 11,98% contre 9,58% pour les hommes soit un écart de 2 points.

Note méthodologique :

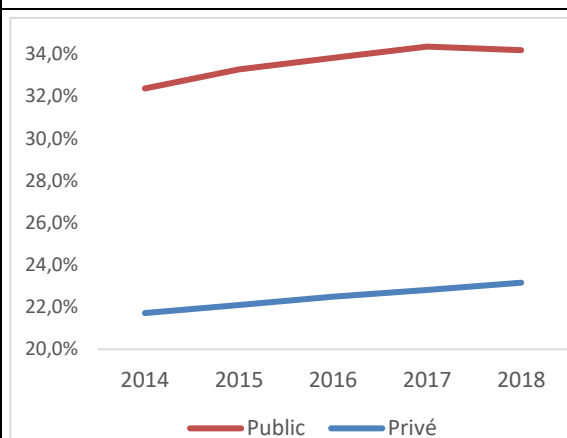
Taux d'admission au concours professionnel : le nombre d'admis aux concours professionnels sur le nombre total de candidats selon le sexe

Taux de féminisation : C'est le nombre des femmes sur une population donnée

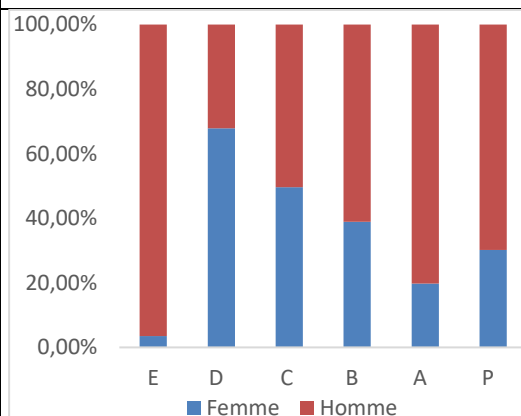
Ratio de présentation des fonctionnaires du public au concours professionnel : c'est le nombre de fonctionnaires se présentant en concours professionnel sur le nombre de fonctionnaire total selon le sexe

| | Effectif en 2018 | % Femmes en 2018 | Proportion des travailleurs | Taux d'admission au concours professionnel | | Pourcentage des filles dans les écoles de formation professionnelle | Indice de parité entre le sexe dans les écoles de formation professionnelle | |
|--------|------------------|------------------|-----------------------------|--|--------|---|---|---------------|
| | | | | Homme | Femme | | Burkina Faso | Cote d'ivoire |
| Public | 196 077 | 34,19% | 31,52% | 9,58% | 11,98% | 30,67% | 0,44 | 1,17 |
| Privé | 425 961 | 23,16% | 68,48% | ND | ND | | ND | ND |

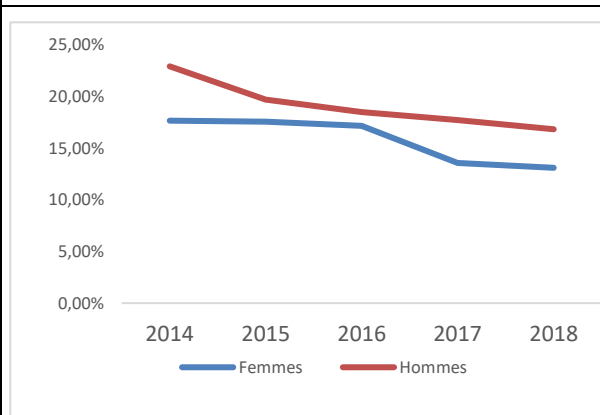
Graphique 11 : Evolution des taux de féminisation au privé et au public



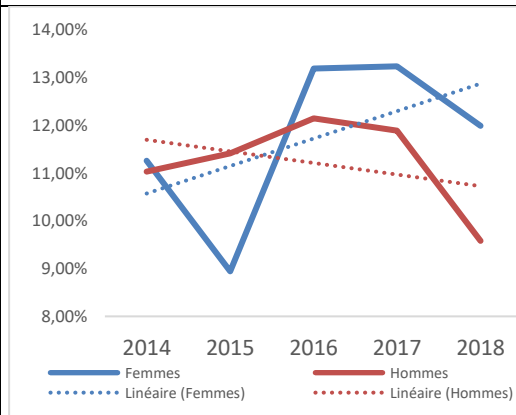
Graphique 12 : Répartition des agents de la fonction publique d'Etat par catégorie et par sexe en 2018



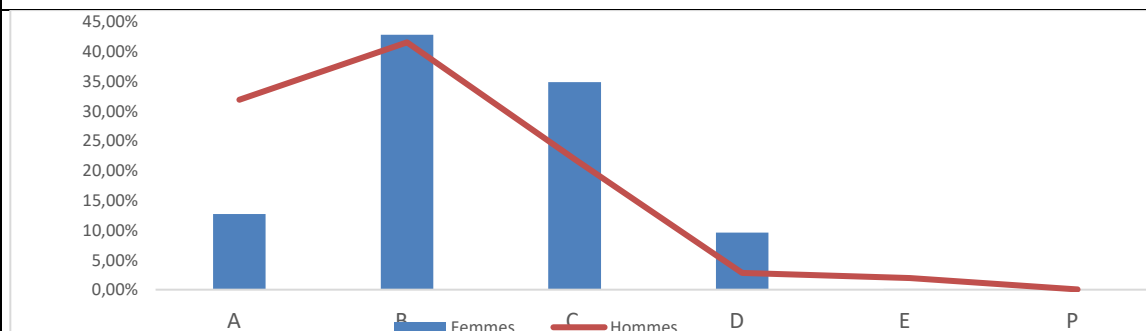
Graphique 13 : Ratio de présentation des fonctionnaires du public au concours professionnel



Graphique 14 : Evolution du taux d'admission de candidats au concours professionnel selon le sexe



Graphique 15 : Répartition des agents de la fonction publique selon le sexe par catégories



V Genre et formation professionnelle

Points saillants

- faible représentativité des apprenantes dans les centres de formation professionnelle
- 7 sur 10 des apprenantes des centres de formation professionnelle sont en coupe-couture
- faible présence des femmes dans le commerce de gros et détails, restaurants et hôtels
- 7 sur 10 bénéficiaires du FAFPA sont formées dans l'agriculture, l'élevage, pêche et sylviculture

Commentaire général

Dans les écoles de formation professionnelle publique, les filles y sont minoritaires. En effet, elles représentent 30,67% de l'effectif en 2018 contre 32,67% en 2014 soit une régression de 2 points.

Dans les centres de formation de l'ANPE les filles se retrouvent plus dans la coupe couture, suivi de la menuiserie métallique. En effet, sur leur effectif de 2018, 72,19% des filles sont dans la coupe couture et 6,67% dans la menuiserie métallique. Quant aux hommes, ils sont formés majoritairement dans l'électricité bâtiment et dans la mécanique auto avec respectivement 28,97% et 21,01%. Les hommes exercent moins dans la coupe-couture avec 2,97%.

Les bénéficiaires du FAFPA exercent majoritairement dans le secteur primaire (agriculture, sylviculture, chasse, pêche) soit 65,99% chez les hommes et 57,27% chez les femmes. Cependant l'écart est sensible dans les autres filières. En effet, 28,60% des hommes s'intéressent à l'industrie manufacturière contre 15,35% des femmes 6,93% des hommes exercent dans le secteur du commerce de gros et de détail, restaurant et hôtels contre 1,02% des femmes et 7,17% des hommes exercent dans le secteur des banques assurances, affaires immobilières et services aux entreprises contre 16,62% des femmes. En outre dans le secteur d'activité du commerce de gros et de détail, restaurant et hôtels 9 apprenant sur 10 sont des hommes et dans celui de l'industrie manufacturière 7 apprenants sur 10 sont des hommes.

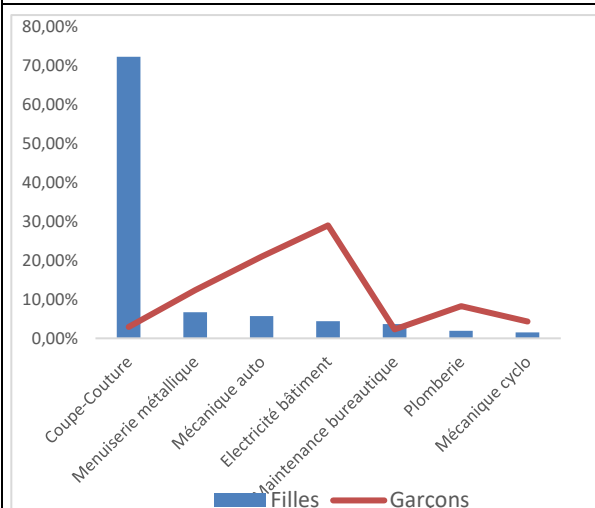
Note méthodologique :

élèves dans les écoles de formation professionnelle publique : admis des concours directs et professionnels

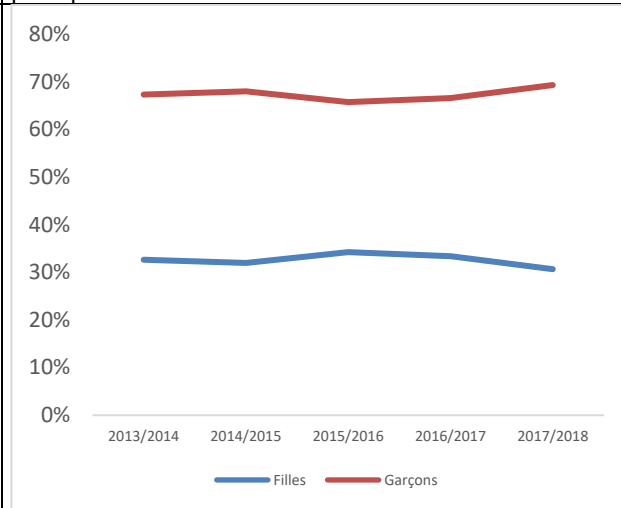
proportion des élèves selon le sexe dans les écoles de formation professionnelle publique : le rapport entre le nombre d'élèves de sexe féminin et l'effectif total des élèves dans les écoles de formation professionnelle publique au cours d'une année académique.

| | valeur en 2018 | % Femmes en 2018 |
|------------------------------|----------------|------------------|
| centres de l'ANPE | | |
| Centre de formation publique | | 30,67% |
| Bénéficiaires du FAFPA | | |

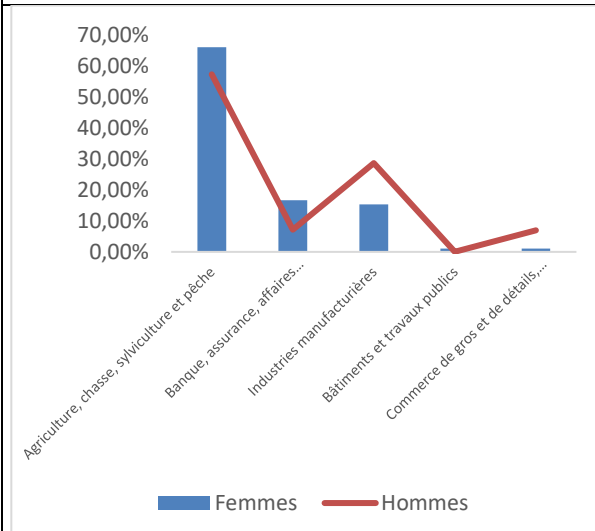
Graphique 16 : Répartition selon le sexe des apprenants des centres de l'ANPE selon la filière



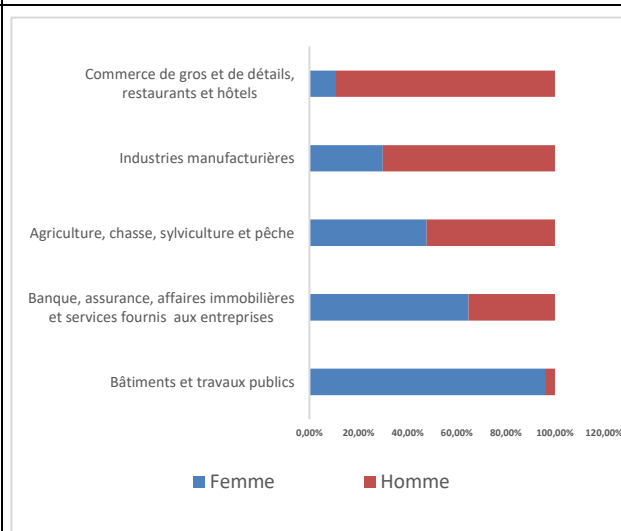
Graphique 17 : Evolution de la proportion des élèves selon le sexe dans les écoles de formation professionnelle publique



Graphique 18 : Répartition selon le sexe des bénéficiaires du FAFPA par secteur d'activité



Graphique 19 : Répartition des bénéficiaires du FAFPA selon le sexe par secteur d'activité



VI Genre, revenu, accès/contrôle aux ressources

Points saillants :

- Faible accès des femmes aux fonds de promotion de l'emploi ;
- Augmentation de nombre des bénéficiaires des crédits FAARF ;
- Proportion des femmes propriétaires d'entreprises formelles éloignées de la cible de 11 points
- 46% de femmes bénéficiaires de bas-fonds aménagés.

Commentaire général

En dépit des mesures d'accompagnement, le nombre de femmes propriétaires d'entreprises formelles a peu augmenté durant les cinq dernières années. De 2017 à 2018, on note seulement une légère progression de quatre nouvelles propriétaires d'entreprises. Par contre, on note une progression en exponentielles des hommes propriétaires d'entreprises de 2015 à 2017.

En matière de propriété foncière, on note un effort d'accès des femmes aux périmètres et bas-fonds aménagés. En 2018, sur l'ensemble des bénéficiaires des nouveaux bas-fonds aménagés, 46% sont des femmes.

Parmi les régions qui ont aménagé de nouveaux bas-fonds quatre d'entre elles, notamment les régions des Cascades, du Centre-Est, Centre-Sud et du Centre-Ouest ont plus de 50% de femmes bénéficiaires.

Note méthodologique :

Proportion des femmes propriétaires d'entreprises formelles : rapport en % entre le nombre de femmes propriétaire d'entreprise formelles et l'effectif total des propriétaires d'entreprises formelles au cours d'une période

Source :

Tableau 10: Evolution des crédits FAARF (F CFA)

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| Nombre de bénéficiaires | 125 240 | 135 026 | 145355 | 137 900 | 150 348 |
| Montant Crédit en millier de (CFA) | 7 371 458 | 8 444 924 | 9 406 169 | 9 247 616 | 10 462 630 |
| Montant moyen par bénéficiaires en millier (CFA) | 59 | 63 | 65 | 67 | 70 |

Source : FAARF

| <p>Graphique 20: Evolution des crédits FAARF en millier (F CFA)</p> | <p>Graphique 21: Évolution moyen par bénéficiaires en millier (F CFA)</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|--------|--------|--------|--------|------|------|--------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| <p>Graphique 22: Situation des bénéficiaires des aménagements de nouveaux basfonds Burkina Faso en 2018</p> | <p>Tableau 11: Évolution des effectifs des propriétaires d'entreprises formelles enregistrés au CEFORE selon le sexe</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2014</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Femme</td> <td>21,38%</td> <td>23,72%</td> <td>19,72%</td> <td>18,50%</td> <td>18,68%</td> </tr> <tr> <td>Homme</td> <td>78,62%</td> <td>76,28%</td> <td>80,28%</td> <td>82,01%</td> <td>81,32%</td> </tr> </tbody> </table> | | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | Femme | 21,38% | 23,72% | 19,72% | 18,50% | 18,68% | Homme | 78,62% | 76,28% | 80,28% | 82,01% | 81,32% |
| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | | | | | | | | | | | | | | |
| Femme | 21,38% | 23,72% | 19,72% | 18,50% | 18,68% | | | | | | | | | | | | | | |
| Homme | 78,62% | 76,28% | 80,28% | 82,01% | 81,32% | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>Graphique 23 : Évolution des effectifs des propriétaires d'entreprises formelles enregistrés au CEFORE selon le sexe</p> | <p>Graphique 24: Situation des bénéficiaires des aménagements de nouveaux basfonds par région et par sexe en 2018</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

VII Genre et Santé

Points saillants :

- 83 % des accouchements assistés par du personnel qualifié ;
- Amélioration continue du taux de couverture en CPN 4;
- Légère baisse du taux de mortalité maternelle
- Prévalence du VIH chez les femmes en âge de procréer en baisse ;
- Baisse tendancielle du nombre de femmes enceintes dépistées positives ;

Commentaire général

Le taux d'accouchement assisté par du personnel qualifié en 2018 est de 83,1%. Cette valeur est au même niveau que celle de la moyenne des cinq dernières années qui est de 83,5 %. En Outre, elle est en baisse de 1 point de pourcentage comparativement à la valeur de 2017 et en deçà toujours des 100% de couverture visée. Cependant, ce taux est supérieur à la moyenne des pays de la CEDEAO qui est de 59,4% sur la période 2012-2017.

Le taux de couverture en CPN1 à une tendance à la baisse de 2014 à 2018. En effet, en 2018 il est estimé à 79% contre 81 % en 2017 ; soit une baisse de 2 point. Ce taux reste en deçà de la moyenne des cinq dernières années (81,26%) ainsi que celui de la moyenne des pays de la CEDEAO estimé à 84, 22% en 2018. Au-delà du CPN1, le taux de couverture en CPN4 bien qu'inférieur à 50%, connaît une amélioration continue au cours de la même période passant respectivement de 33,1% à 39,3%.

Quant à la mortalité maternelle pour 100000 parturientes, elle est estimée à 117 en 2018 contre 119,4 en 2017 soit une baisse de 2%. Elle est en deçà de la moyenne au niveau des pays de la CEDEAO estimée à 599,7 en 2015. Du reste, la mortalité maternelle au cours des cinq dernières années connaît une baisse successive.

Au niveau régional, une disparité est constatée au centre et au Sahel avec un taux mortalité maternelle élevé qui est respectivement de 256,7¹ et de 217,7 pour mille. Il La région du Centre Sud quant à elle, enregistre le faible taux de mortalité maternelle estimé à 34,6² pour mille en 2018. Cependant, il est à noter que ces taux de mortalité maternelles sont en régression comparativement à ceux de 2017, soit précisément de 3,5% pour le Centre, 16,7% pour le Centre Sud et 14,8% pour le Sahel.

En ce qui concerne la prévalence du VIH chez les femmes en âge de procréer au Burkina Faso en 2018, elle est de 0.7% tandis qu'en 2017 elle était de 0.8% soit une baisse de 0,1 point. Ce taux demeure inférieur à la moyenne au niveau de la CEDEAO qui est de 1,5 % en 2018.

Au niveau national, 878 424 nouvelles femmes enceintes ont été enregistrées lors des CPN dans les différents sites PTME en 2018. De ces cas, la prévalence du VIH est de 583,77 pour 100 000 femmes enceintes dépistées alors qu'elle était de 554,13 en 2017 soit une hausse de 29,65 point. Ce taux³ constaté est reparti différemment dans les régions. En effet, les Hauts bassins enregistrent le taux le plus élevé avec 35,96% des femmes enceintes dépistées positives, alors que les régions du Nord et du Plateau Central enregistrent respectivement 1,89 et 1,83%.

Note méthodologique

Variation en nombre par rapport à 2017 : c'est l'effectif total absolu des usagers en 2018 moins celui de 2017 du service famille sur l'effectif en 2017 X 100

Taux de couverture en CPN1 : Rapport entre le nombre de femmes ayant suivi au moins une consultation prénatale et le nombre total de femmes enceintes

Taux de couverture en CPN4 : Rapport entre le nombre de femmes ayant suivi au moins quatre consultations prénatales et le nombre total de femmes enceintes

Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié : Proportion d'accouchements conduits par une personne ayant au moins la qualification d'accoucheuse traditionnelle

Taux de décès pour 100 000 parturientes : Nombre de décès de mères pour 100 000 naissances vivantes, décès survenus pendant la grossesse, à l'accouchement ou après 42 jours (six semaines) des suites de l'accouchement au cours d'une période donnée

Prévalence du VIH : Nombre de cas dépistés positifs sur la population totale cible

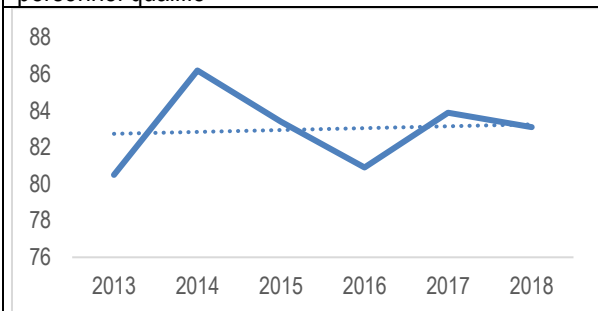
Cette valeur serait due au fait que Ouagadougou est le centre de référence des cas urgents¹

Le faible taux au Centre Sud en 2018 pourrait s'expliquer par l'absence de Centre Hospitalier Régional ou de plateau technique pour la prise en charge des cas urgents²

Ce résultat pourrait traduire la spécificité du centre des Hauts Bassins ou des cas sont référés au besoins dû à l'insuffisance de structures appropriées de prise en charge des cas de femmes enceintes dans ces environs³

| Rubrique | Valeur en 2018 | Moyenne sur 5 ans | Moyenne CEDEAO 2012-2017 | Ecart en point | |
|---|----------------|-------------------|--------------------------|----------------|---------|
| | | | | 2017 | 2014 |
| Taux de couverture en CPN1 | 79 | 81,26 | 84,22 | -2,0 | -5,8 |
| Taux de couverture en CPN4 | 39,3 | 34,6 | | -0,80 | -3,10 |
| Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié | 83,1 | 83,5 | 59,4% | 0,03 | 6,20 |
| Taux de décès pour 100 000 parturientes | 117 | 120,2 | 599,7 (en 2015) | - | - |
| Nombre de nouvelles CPN dans les sites PTME | 878 424 | | | 7863 | 29,65 |
| Nombre de femmes enceintes dépistées VIH+ pour 100 000 | 583 ;77 | | | 304 | -105,85 |

Graphique 25:: Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié



Graphique 26: Taux de couverture en CPN4

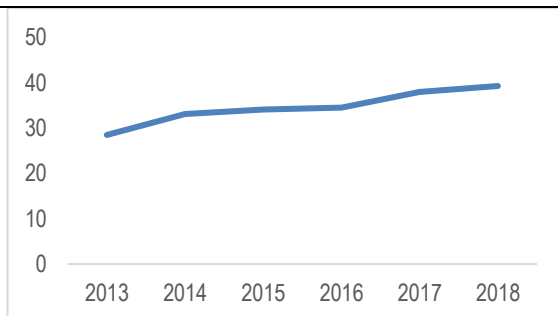
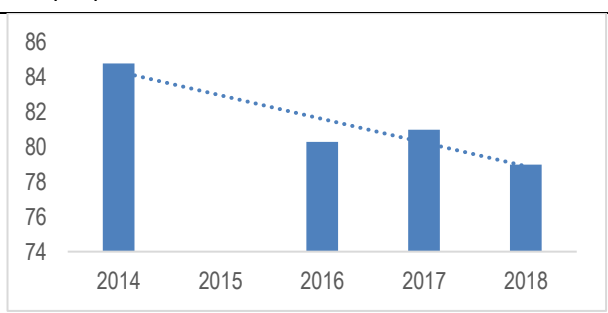


Tableau 12 : décès maternels

| Régions | Décès pour 100 000 parturientes | | Variation en % | |
|-------------------|---------------------------------|------|----------------|--------|
| | 2018 | 2017 | 2017 | 2015 |
| Boucle du Mouhoun | 88,2 | | -2,0% | -31,2% |
| Cascades | 84,6 | | -0,5% | -28,3% |
| Centre | 256,7 | | -3,5% | 556,5% |
| Centre est | 84,0 | | 4,9% | -12,4% |
| Centre-Nord | 70,0 | | 20,3% | 27,0% |
| Centre-Ouest | 86,6 | | 61,0% | -22,3% |
| Centre-Sud | 34,3 | | -16,7% | -55,9% |
| Est | 100,3 | | -5,9% | -26,7% |
| Hauts-Bassins | 113,5 | | -20,1% | -36,5% |
| Nord | 115,1 | | 23,4% | 0,5% |
| Plateau Central | 39,3 | | -40,4% | -45,2% |
| Sahel | 217,7 | | -14,8% | 1,9% |
| Sud-Ouest | 101,3 | | 14,1% | 1,4% |
| Ensemble | 117 | | -2,0% | 6,5% |

Graphique 27: Evolution du taux de couverture en CPN 1



Graphique 28 : Femmes enceintes dépistées positives (Taux) /00

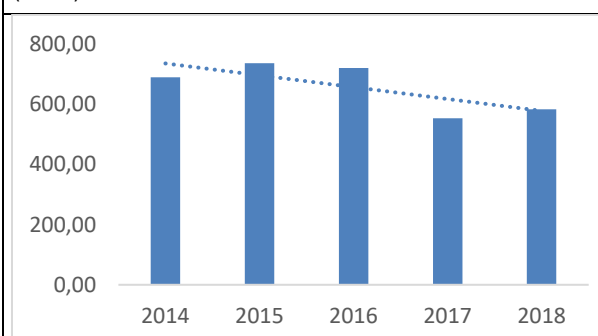


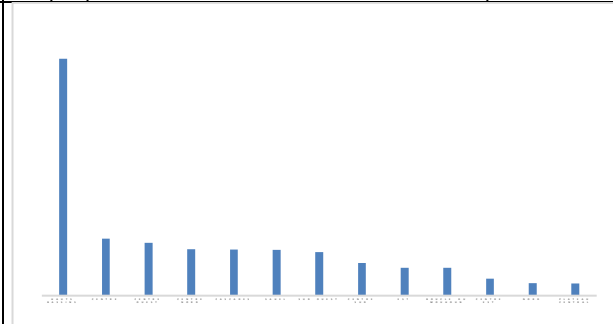
Tableau 13 : Prévalence du VIH, total (% de la population âgée de 15 à 49 ans) CEDEAO

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|---------------|------|------|------|------|------|
| Bénin | 1,1 | 1,1 | 1,1 | 1 | 1 |
| Burkina Faso | 1 | 0,9 | 0,8 | 0,8 | 0,7 |
| Côte d'Ivoire | 3,1 | 2,9 | 2,8 | 2,7 | 2,6 |
| Ghana | 1,8 | 1,8 | 1,8 | 1,7 | 1,7 |
| Guinée | 1,6 | 1,5 | 1,5 | 1,5 | 1,4 |
| Gambie | 1,9 | 1,9 | 1,9 | 1,9 | 1,9 |
| Guinée-Bissau | 3,8 | 3,7 | 3,6 | 3,6 | 3,5 |
| Libéria | 1,5 | 1,4 | 1,4 | 1,3 | 1,3 |
| Mali | 1,3 | 1,3 | 1,3 | 1,3 | 1,4 |

Tableau 14 : Nombre de femmes enceintes dépistées VIH+

| | 2017 | 2018 | Ecart |
|-------------------|--------|--------|--------|
| Est | 9,76% | 4,25% | -5,51% |
| Hauts Bassins | 3,09% | 35,96% | 32,87% |
| Centre | 17,52% | 8,66% | -8,86% |
| Sahel | 4,87% | 6,96% | 2,09% |
| Boucle du Mouhoun | 6,63% | 4,21% | -2,42% |
| Centre Nord | 9,83% | 7,06% | -2,77% |
| Nord | 3,11% | 1,89% | -1,22% |
| Centre Est | 3,34% | 2,59% | -0,74% |
| Centre Ouest | 9,37% | 8,01% | -1,35% |
| Cascades | 9,10% | 6,98% | -2,12% |
| Sud Ouest | 9,27% | 6,63% | -2,64% |
| Plateau Central | 4,37% | 1,83% | -2,54% |
| Centre Sud | 9,74% | 4,95% | -4,79% |
| Burkina Faso | 4824 | 5 128 | |

Graphique 29 : Nombre de femmes enceintes dépistées VIH+



VIII Violences basées sur le genre

Points saillants :

- Hausse du nombre de cas de grossesses non désirées et/ou contestées enregistrés en 2018 ;
- 7 cas sur 10 de cas violences conjugales enregistrés sont des femmes ;
- 9 cas sur 10 des mariages précoces/forcés sont des femmes.
- Persistance du phénomène d'excision dans la région du Sahel

Commentaire général

En 2018, on dénombre 2074 cas de grossesses non désirées et/ou contestées alors qu'en 2017 on dénombre 1388 cas soit une hausse de 49,4%. Les femmes victimes représentent 86,21%⁴ des cas. Les disparités régionales importantes existent. Ainsi, les services d'action sociale ont enregistré en 2018 dans la région du Centre un ratio de 23 cas pour 100 000 habitants suivie des cascades et des hauts bassins avec respectivement 15 et 13 cas pour 100 000 habitants.

Les violences conjugales sont fréquentes. En 2018, on enregistre 1861 cas avec 77,06% de femmes et 1327 cas en 2017 dont 73,4% de femmes soit une hausse de 40,24%. Les hommes ne sont pas en marge de ce phénomène. En effet, de 2014 à 2018, 1 victime sur 4 est un homme. En termes de répartition spatiale, les services d'action sociale de la région du Sud - Ouest dénombrent plus de cas de violences conjugales dont 22 pour 100 000 habitants. Ces données corroborent les résultats de l'étude pays SIGI de 2016, qui avait trouvé que 37% des femmes ont été victimes de violences conjugales au cours de leur vie contre 16% des hommes.

Le phénomène des mariages précoces connaît une tendance haussière au cours des cinq dernières années. Ainsi, de 167 cas en 2014, les services de l'action sociale ont enregistré 381 cas en 2018 soit un taux d'accroissement annuel moyen de 24,93%. Les femmes sont les plus touchées par la pratique (95,01%) avec quelques rares cas d'hommes dont 5% en 2018. Les services d'action sociale des régions de l'Est et du centre Nord ont reçu plus de cas en 2018 avec des ratios de 5 cas pour 100 000 habitants. A côté du mariage précoce, il ya le phénomène du mariage forcé ou en 2018 on a 939 cas contre 755 en 2014 soit un taux d'accroissement annuel moyen de 4,87%. Au niveau du mariage forcé par contre la proportion d'hommes victimes est légèrement à la hausse avec un taux de 13% en 2018.

Les mutilations génitales féminines restent largement répandues au Burkina Faso. Ainsi, de 97 cas enregistrés en 2014, le phénomène passe à 178 cas en 2018 soit un taux d'accroissement annuel moyen de 16,70%. De large disparités régionales existent. En effet, la région du Sahel enregistre un nombre élevé de cas avec un ratio de 3 cas pour 100 000 hbt. Ces résultats ne s'écartent pas de ceux de l'étude SIGI 2016 ou plus de ¾ de femmes ont été victimes de MGF dans les régions Sahel (83%), Plateau central (77%), Nord (76%) et Centre Est (75%).

Note méthodologique

Violence basée sur le genre ou violence sexospécifique : Selon l'UNFPA, c'est une violence dirigée spécifiquement contre un homme ou une femme du fait de son sexe ou qui affecte les femmes ou les hommes de façon disproportionnée. Ce sont les femmes qui sont le plus souvent les victimes de ce type de violence

Taux d'accroissement annuel moyen : rapport entre la variation de la population au cours d'une année et son effectif au milieu de l'année.

La mutilation génitale féminine/Excision (MGF/E) : englobe toutes les interventions chirurgicales consistant à enlever totalement ou partiellement les organes génitaux externes de la femme, ou à leur causer d'autres lésions pour des raisons culturelles ou non thérapeutiques

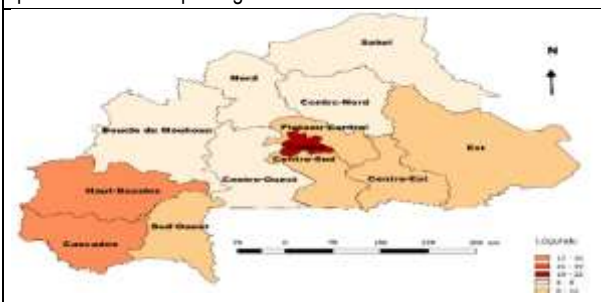
Mariage d'enfants : en se référant au Code des Personnes et de la Famille (CPF) du Burkina Faso, l'article 238 stipule que « le mariage ne peut être contracté qu'entre un homme âgé de plus de vingt ans et une femme de plus de dix-sept ans, sauf dispense d'âge accordée pour motif grave par le tribunal civil ». Par ailleurs, pour se conformer à la Convention relatives aux droits de l'enfant et à la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'enfant, dans la stratégie nationale de prévention et d'élimination du mariage d'enfants, le mariage d'enfants est défini comme toute union qui concerne une fille ou un garçon qui n'a pas atteint l'âge légal requis qui est de 18 ans pour la fille et 21 ans pour le garçon

Victime de Violences conjugales : Tout usager/client(e) victime de mauvais traitements infligés par son/sa conjoint (e).

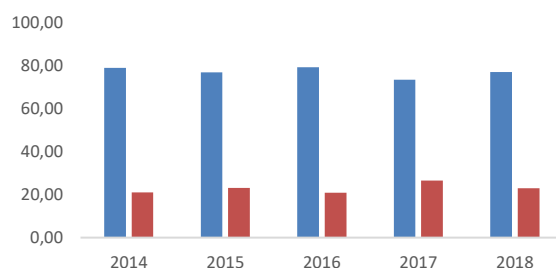
Les hommes considérés comme victimes à ce niveau sont des présumés auteurs de grossesses contestées.⁴

| | Effectif en 2018 | % Femmes | TAAM | Variation / 2017 |
|--|------------------|----------|--------|------------------|
| personnes victimes de grossesses non désirées ou contestées | 2074 | 86,21% | 4,40% | 49,42% |
| Mariage précoce | 381 | 95% | 24,93% | |
| Proportion des personnes victimes de violences conjugales | 1861 | 0,7706 | | 40,24% |
| Nombre de femmes et de filles victimes d'excision enregistré | 178 | | 0,167 | |
| Victime de mariage forcé | 939 | 0,8626 | | |

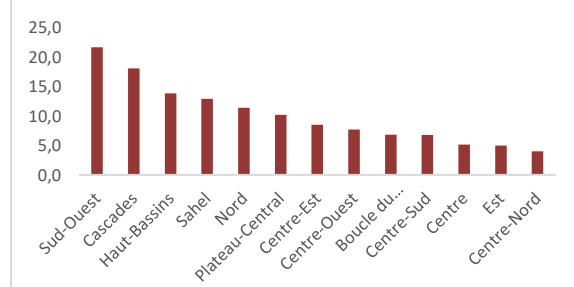
Carte 1 : Répartition des victimes de Grossesses non désirées pour 100 000 hbts par région



Graphique 30 : Evolution du pourcentage des victimes de violences conjugales selon le sexe



Graphique 31 : Répartition des victimes de violences conjugales pour 100 000 hbts par région



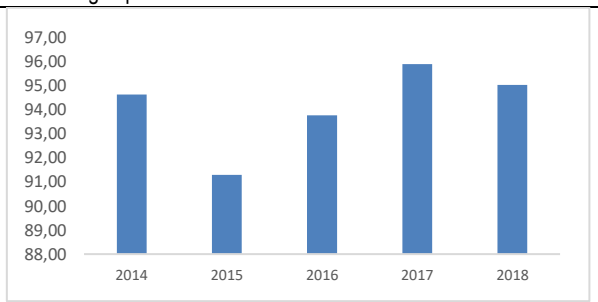
Carte 2 : Répartition des victimes de mariages précoces pour 100 000 hbts par région



Carte 3 : Répartition des victimes de mariages forcés pour 100 000 hbts par région



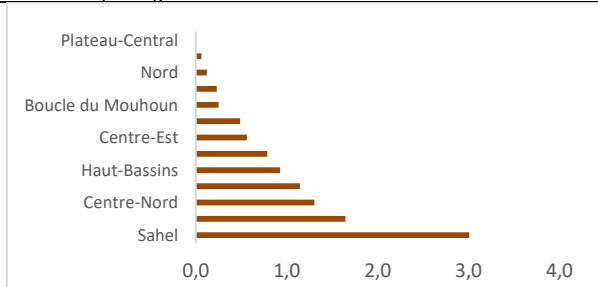
Graphique 32 : Evolution du pourcentage des femmes victimes de mariages précoces



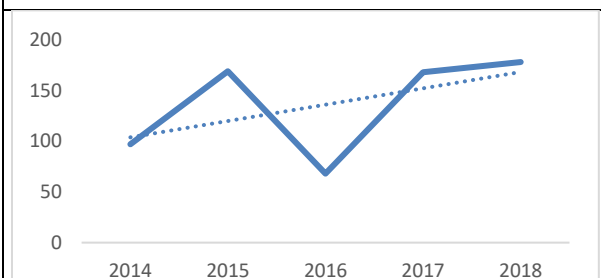
Graphique 33 : Evolution du pourcentage des victimes de mariages forcés selon le sexe



Graphique 34 : Répartition des victimes de mutilations génitales féminines par régions



Graphique 35 : Evolution du nombre des femmes et de filles victimes d'excision



IX Genre justice et sécurité

Points saillants :

- Effectif peu élevé des femmes parmi le personnel de justice
- Présence des femmes dans la population carcérale

Commentaire général :

La proportion des magistrates de 2013 à 2018 est restée quasiment constante et représente 21% des magistrats du pays. Ainsi durant cette période, le nombre de magistrates est passé de 477 en 2014 à 559 en 2018 soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,5% pour les femmes tout comme chez les hommes.

Par contre au niveau du corps de sécurité pénitentiaire, l'effectif des femmes est inférieur au quart de celui des hommes, mais reste en progression continue. En effet, le pourcentage des femmes dans le corps de la sécurité pénitentiaire est passé de 13,70% en 2013 à 15,47% en 2018, légèrement au-dessus de la proportion moyenne au cours des cinq dernières années qui est de 14,85%.

Quant aux greffiers, les femmes représentent $\frac{1}{4}$ du personnel mais avec une tendance à la baisse de 2014 à 2018. En effet, en 2018 les femmes représentent 23,66% de l'effectif total contre 25,88% en 2014 soit une régression de 2 points. Comparativement aux hommes, ils représentent 76,46% du personnel greffier en Chef en 2018 contre 74,12% en 2014 avec un taux d'accroissement annuel moyen de 6,2% contre 3,2% chez les femmes.

Pour ce qui est des maisons d'arrêts et de correction, les femmes y sont de plus en plus présentes. En effet, parmi les 7025 entrées au cours de l'année 2018, 246 sont des femmes représentant 3,5% de l'effectif. Ce taux est légèrement supérieur à la moyenne des cinq dernières années qui est de 3,4%.

S'agissant des femmes prévenues détenues, leur pourcentage connaît une progression continue comparativement aux données de 2014. En effet, il est passé de 1,96% en 2014 à 2,80% en 2018 soit une augmentation de 0,84 point.

Au niveau des inculpées détenues, les femmes représentent 3,6% des 1872 cas enregistrés en 2018 contre 2,97% en 2015 soit un écart de 1 point.

Au regard de ce qui précède, le pourcentage des condamnés reste logiquement croissant depuis 2015 passant de 0,83% à 1,80 en 2018.

Note méthodologique

Proportion des magistrates : C'est l'effectif total des magistrates rapporté à l'effectif total des magistrats du Burkina Faso

Proportion des GSP : C'est l'effectif total des GSP tout niveau confondu rapporté à l'effectif total du personnel GSP au Burkina Faso

Variation en nombre par rapport à 2017 : c'est l'effectif total absolue des usagers en 2018 moins celui 2017 du service famille

Variation en nombre par rapport à 2017 : c'est l'effectif total absolu des usagers en 2018 moins celui 2017 du service famille sur l'effectif en 2017 X 100

Proportion des femmes prévenues détenues : C'est l'effectif des usagers femmes prévenues détenues rapporté à l'effectif total des prévenues détenus x100

Proportion des femmes condamnées : C'est l'effectif des usagers femmes condamnées rapporté à l'effectif total des condamnés x100

| Rubrique | Valeur en 2018 | % des femmes | Moyenne | Taux d'accroissement annuel moyen | Ecart en valeur | |
|-------------------|----------------|--------------|---------|---|-----------------|-------|
| | | | | | / 2017 | /2014 |
| Magistrats | 559 | 20,6% | | 3,5% pour le femmes et 3,5% pour les hommes | 0 | 82 |
| Greffiers | 541 | 23,66% | | | 48 | 116 |
| GSP | 2404 | 15,5% | | | 291 | 374 |
| Entrées | 7025 | 3,5% | 3,38% | | | |
| Prévenus détenus | 994 | 2,82% | | | | |
| Inculpés détenus | 1872 | 3,6% | | | | |
| Condamnés détenus | 4946 | 1,80% | | | | |

| | |
|--|---|
| <p>Graphique 36 : Evolution du pourcentage des magistrates</p> | <p>Graphique 37 : Evolution des femmes de GSP selon le sexe</p> |
| <p>Graphique 38 : Evolution du nombre de greffiers selon le sexe</p> | <p>Graphique 39 : évolution du nombre d'entrée de sexe féminin au cours de l'année dans les établissements pénitentiaires</p> |
| <p>Graphique 40 : évolution de la proportion des femmes prévenues détenues dans les établissements pénitentiaires au 31 décembre</p> | <p>Graphique 41 : évolution de la proportion des femmes Inculpées, détenues dans l'ensemble des établissements pénitentiaires au 31 décembre</p> |
| <p>Graphique 42 : évolution de la proportion des femmes condamnées détenues dans les établissements pénitentiaires au 31 décembre</p> | |